

27 oct 2023 -22:51

Appartient à Conseil des ministres du 27 octobre 2023

Adaptation de la sélection pour le personnel opérationnel de la Protection civile

Sur proposition de la ministre de l'Intérieur Annelies Verlinden, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal permettant à nouveau l'organisation d'une sélection spécifique pour le grade de lieutenant avec échelle de traitement en extinction pour le cadre linguistique français.

En effet, le Conseil d'État a promulgué un arrêté d'annulation à la suite du recours introduit par un candidat contre la décision d'échec.

Le projet apporte les modifications nécessaires à l'arrêté royal en question. Il définit les compétences techniques ainsi que les compétences génériques.

Dans ce cadre, il est également tenu compte d'une autre annulation partielle. C'est pourquoi le nouveau texte prévoit qu'une réaffectation ou une inaptitude au port de l'appareil respiratoire individuel, si elles sont définitives, ne permettent pas d'être candidat.

Le projet est transmis pour avis au Conseil d'État.

Projet d'arrêté royal modifiant l'arrêté royal du 3 juillet 2018 comprenant diverses mesures relatives aux membres du personnel opérationnel de la Protection civile

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Annelies Verlinden, ministre de l'Intérieur, des Réformes institutionnelles et du Renouveau démocratique
Rue de la Loi, 2
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 488 0511
<https://verlinden.belgium.be>
info@verlinden.belgium.be

Nick Gyselink
Porte-parole
+32 473 33 30 53
press@verlinden.belgium.be